

# Compte rendu du Conseil Municipal

## Mardi 12 avril 2022

**Présents :** BERAL Didier – BERRET Patrick — BESSON Colette – BRUN Roselyne – SARRASIN Cyril – MARMEY Annick – MOUTON Serge - TAULEIGNE Thierry – DOMERGUE Vincent — MURILLON Luc – CREUS Béata (à compter de 20h36)

**Absents excusés :** DOMINIQUE Olivier – BOISSIN Céline - JARDÉ Emilie - MASSONOT Amélie – CREUS Béata (jusqu'à 20h36)

**Pouvoirs :** JARDÉ Emilie donne pouvoir à BERAL Didier  
DOMINIQUE Olivier donne pouvoir à BERRET Patrick  
BOISSIN Céline donne pouvoir à BRUN Roselyne

**Secrétaire de séance :** BESSON Colette

### ➤ Subventions communales 2022 :

Pour : 13          Contre : 00          Abstention : 00

Divers organismes ont sollicité auprès de la Commune une subvention pour l'année 2021, il s'agit de :

- L'ADMR, RUOMS,
- Fréquence 7, AUBENAS,
- ADAPEI 07
- Association pour la Prévention, la Réhabilitation Respiratoire et l'Éducation à la Santé (APRRES)
- Secours Populaires Français
- AFM Téléthon
- Croix-Rouge Française
- Association Prévention Routière

Comme chaque année, il est décidé de ne pas attribuer de subvention à des associations extérieures, pour l'année 2022.

### ➤ Subvention CCAS 2022 :

Pour : 13          Contre : 00          Abstention : 00

Au vu du résultat de l'exercice 2021 du budget CCAS, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 4 000 € pour l'année 2022 au Budget CCAS.

### ➤ Allocations fournitures scolaires 2022 :

Pour : 13          Contre : 00          Abstention : 00

Pour l'année 2022, Le Conseil Municipal s'est prononcé pour le maintien du montant de l'allocation scolaire. Ce montant est fixé à 50 € par enfant, constituant ainsi le budget alloué à l'école pour l'achat de fournitures scolaires, ce qui représente un total de 4 500 € pour 90 enfants.

### ➤ Subvention Amicale Laïque 2021 :

Pour : 13          Contre : 00          Abstention : 00

L'Amicale Laïque percevra, pour l'année 2022, une subvention d'un montant de 900 €. Elle comprend le financement de cadeaux pour chacune des classes ainsi que le goûter de Noël des enfants de l'école.

### ➤ Vote du budget primitif exercice 2022 – budget communal :

Pour : 14          Contre : 00          Abstention : 00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>759 934,97 €</b>
Recettes de l'exercice	612 759,05 €
Excédent reporté	147 175,92 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>759 934,97 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	735 472,95 €
Restes à réaliser	220 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>955 472,95 €</b>
Recettes de l'exercice	688 474,36€
Excédent reporté	168 941,06 €
Excédent fonctionnement	98 057,53 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>955 472,95 €</b>

### ➤ Vote du budget primitif exercice 2022 – budget assainissement :

Pour : 14      Contre : 00      Abstention : 00

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>283 721,52 €</b>
Recettes de l'exercice	229 245,97 €
Excédent reporté	54 475,55 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>283 721,52 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	75 404,92 €
Restes à réaliser	70 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>145 404,92 €</b>
Recettes de l'exercice	132 745,58 €
Excédent reporté	12 659,34 €
Excédent fonctionnement	0,00 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>145 404,92 €</b>

### ➤ Désignation délégué comité syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche :

Pour : 14      Contre : 00      Abstention : 00

Le Conseil a décidé de désigner Serge MOUTON comme délégué titulaire au Comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche, en remplacement de Céline BOISSIN.

### ➤ Autorisation consultation établissements bancaires pour emprunt :

Pour : 14      Contre : 00      Abstention : 00

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à effectuer une consultation auprès de différents établissements bancaires pour un emprunt de 300 000 €, afin de permettre le financement des investissements de l'année 2022.